

19

Mars

2021

MAIRIE INFO



24 Mars :

Cérémonie en hommage au Colonel Beltrame par la Gendarmerie.

27 mars :

Remise des écharpes aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

Atelier Origami à la bibliothèque communale à 10h00.

2 avril :

Opération « Bol de Riz » à l'école Ste Marie.

3 avril :

Cuisson de la brioche dans le fournil du Donjon (Au Cœur du Bocage).

17 avril :

Broyage des déchets verts.

21 avril :

Repas à emporter des Amis du Donjon.

Haies bocagères

Suite à l'abattage des peupliers bordant la lagune, la commune a replanté une haie. Le choix des essences s'est porté sur des aulnes, des chênes, des sureaux, des noisetiers, des tilleuls, des cormiers etc...et quelques buissonnants comme le fusain d'Europe et le néflier. Cette opération a pu voir le jour grâce aux concours du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sèvre et Bocage, et le partenariat de Vendée Eau et de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie.

Horaires d'ouverture de votre Mairie
Lundi, mercredi de 9h00 à 12h30
Vendredi de 9h00 à 12h30
et 14h00 à 17h00

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses réalisées par délégation depuis le dernier Conseil : 1355,46 € pour deux débroussailluses, 1129€ pour un taille-haies suite au vol dans le bâtiment technique, 431,18 € pour des panneaux de signalisation et 457,20 € pour un avenant d'assistance technique sur la lagune pour le retraitement des eaux usées.

Administration générale

Finances :

Hors présence du Maire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé à l'examen et à l'approbation des comptes administratifs 2020. Puis au complet le Conseil a validé :

- ⇒ Les comptes de gestion 2020,
- ⇒ L'affectation de résultat du budget général,
- ⇒ L'affectation de résultat du budget annexe assainissement,
- ⇒ L'affectation de résultat du budget annexe lotissement des Ouches.

Le Conseil a ensuite examiné les budgets primitifs élaborés en amont par les adjoints et le Maire. Les budgets, équilibrés, ont été détaillés poste par poste et votés à l'unanimité.

- ⇒ Budget général 2021,
- ⇒ Budget annexe assainissement 2021,
- ⇒ Budget annexe lotissement des Ouches 2021.

Rappel : Les communes de moins de 10 000 habitants doivent présenter leur budget par nature de dépenses et recettes, toujours votés à l'équilibre.

Le budget de la Commune est articulé en deux volets : fonctionnement et investissement. Pour 2021, le volet fonctionnement s'élève à 974 695,68€, avec en poste principal les charges de personnel pour 335 000 €, et celui dédié à d'investissement à 1 650 687,45 €. Les postes majeurs sont la salle des 3 Rives pour 800 000 €, l'accessibilité du site du Donjon pour 295 000 €, l'auberge pour 200 000 €, le cimetière pour 63 000 €.

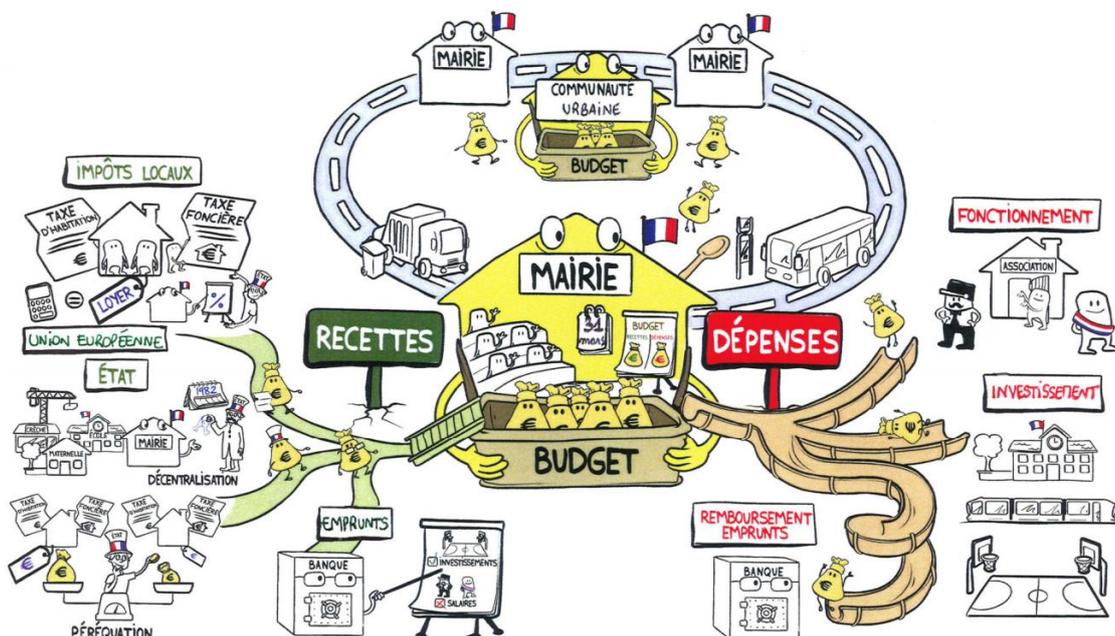
Un effort particulier sera consenti pour améliorer l'ergonomie de travail des agents administratifs et du patrimoine.

⇒ **Avis relatif au projet de pacte de gouvernance du Pays de la Châtaigneraie 2020/2026**

Le Conseil Municipal décide de différer son avis sur le pacte de gouvernance de la Communauté de Communes. Il souhaite des précisions sur son fonctionnement, sur le calendrier et surtout sur les transferts de compétences. Le pacte de gouvernance est un des nouveaux outils imposés aux intercommunalités par la loi de proximité du 27 décembre 2019. Il s'articule autour d'un bureau communautaire, de la conférence des Maires, de pôles thématiques et du Conseil communautaire pour animer le fonctionnement de la com-com.

⇒ **Acquisition de l'auberge du Donjon**

Le Conseil Municipal donne mandat à M. le Maire pour signer les divers documents pour l'acquisition de l'auberge.



C'est
quoi
un
budget ?

Affaires scolaires et sociales

⇒ **Conseil d'école Paul Henri Tisseau :**

Mme PASQUIER Isabelle, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales donne lecture du Compte-rendu des activités des enfants, effectifs actuels et prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire.

Un exercice incendie est prévu dans les prochaines semaines.

Le problème persistant de chauffage de l'école a été longuement discuté, tout comme les absences des enseignants non remplacés, ainsi que la violence au sein de l'école.

⇒ **Chauffage**

Le chauffage de l'école publique pose toujours des problèmes. Un changement de prestataire pour la maintenance est envisagé.

⇒ **Ecole Ste Marie :**

Une information sur l'avancement de la demande d'autorisation de travaux à l'école privée est portée à la connaissance de l'assemblée. Les services de l'ABF ont déjà traité le dossier et ainsi raccourci considérablement le délai d'instruction.

Bâtiments - Voirie

Plantation de haies

Les agents techniques ont passé plusieurs jours à préparer le terrain bordant la lagune. Le broyage est terminé et la plantation d'environ 400 plants est en cours pour former une haie bocagère. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles, Ste Marie et Paul Henri Tisseau, vont participer à la plantation afin de les sensibiliser sur l'importance de cette action sur notre environnement. Le verdissement de la commune a été mis en avant par les enfants du CME.

Renfort en personnel

L'agent technique recruté en septembre 2020 n'a pas souhaité s'engager sur le poste proposé. Nous le remercions pour le travail rendu.

Comme chaque année, afin de renforcer l'équipe d'entretien des espaces verts, un agent a été recruté le 15 mars via l'association d'insertion de Multi Services.

Salle des 3 Rives

Suite aux nombreux lots infructueux, la commission d'appel d'offres se réunira de nouveau le 31 mars afin d'examiner les nouvelles offres.

Vie associative

Le 13 mars, la commission vie associative avait convié les associations à une réunion d'information. Les inquiétudes du tissu associatif Bazogeais portent principalement sur l'absence de locaux pendant la rénovation de la Salle des 3 Rives, mais également sur l'engagement des bénévoles, sur la communication et le savoir-faire ensemble. La commission est à l'écoute de toutes les associations en portant une attention particulière aux aînés, aux écoles, au Palet et aux Gais de la Loge. Pour ces derniers, les élus se sont rapprochés de la commune du Tallud Sainte Gemme pour une salle en vue d'y jouer, éventuellement, leur pièce en 2022. La commission essaiera d'être force de propositions, mais rappelle que les possibilités de salles sont limitées et que dans la mesure du possible il est pertinent de reporter certains événements. Pour répondre à une demande, la communication va évoluer. Certains bénévoles souhaitent l'élaboration d'une chartre entre la commune et les associations.

Informations pratiques

Urbanisme

Conformément au code de l'urbanisme, toutes constructions, rénovations, extensions ou démolitions doivent faire obligatoirement l'objet d'une demande d'urbanisme. En fonction de la surface et du lieu, cette demande est reçue par la Mairie puis transmises aux instances départementales que sont l'Agence du Droit du Sol (ADS) et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Le délai moyen d'instruction est de deux mois.

Broyage des déchets verts

La commune propose une collecte pour le broyage des déchets de branchage en les déposant le samedi matin sur le site de la commune dédié aux espaces verts, le 17 avril. Ils seront broyés et vous pourrez récupérer les broyats ultérieurement.

Chemins et sentiers de randonnées

⇒ La commission randonnée de l'O.T recherche des passionnés volontaires pour entretenir et baliser les chemins situés sur notre commune. Ils vont intégrer le futur chemin des Châtaignes, une boucle de 80km, qui va traverser 13 des 18 communes de notre Communauté de Communes.

Contact : Bernard Bonnenfant - 06 98 13 32 90 ou le service communication de la Mairie.

⇒ Le 11 août la commune accueillera une balade à thème de 5/6 kms intitulée : « Au gré de l'eau et des vieilles pierres ».

Info Gendarmerie Nationale

- Forte recrudescence des vols de matériels électroportatifs dans les fourgons d'artisans stationnés devant les domiciles. Bien verrouiller les véhicules, laisser le moins de matériel possible à l'intérieur des fourgons et les stationner dans des endroits les plus visibles possibles.
- Attention aux démarchages frauduleux par de faux agents, faux policiers, etc...

Ne laisser entrer personne chez vous que vous ne connaissez pas.

Contact Gendarmerie : 17 ou 02 51 69 60 16

Vaccination COVID 19

Un centre de vaccination « Coup de poing » est à l'étude à la Chataigneraie. Les communes ont la charge de recenser les potentiels vaccinables de plus de 75 ans et de planifier les convocations, le transport, etc...

Recherche de draps

Le service Tourisme/Communication est à la recherche de vieux draps pour protéger, hors saison touristique, le mobilier du Donjon.
Merci de les déposer en Mairie.

Amis du Donjon

Le club des Séniors de la commune organise un repas à emporter le mercredi 21 avril. Au menu : choucroute, fromage et dessert pour 11€. Les repas seront à récupérer entre 11h et 11h30, salle Patarin. Inscriptions avant le 11 avril au 02 51 51 52 03 ou 09 50 33 62 97.

Cuisson de la Brioche

Le 3 avril l'association Au Cœur du Bocage organise la cuisson de la brioche dans le fournil du Donjon. Pour ceux qui sont intéressés, il faut déposer ses brioches à cuire avant 10h30 en respectant les conditions suivantes :

- Inscription auprès de Didier Paillou 06 60 66 15 70 avant le 1^{er} avril,
- Ne pas pénétrer dans le fournil,
- Attendre dans la cour en évitant les attroupements,
- Pas de buvette, pas de partage de brioche...

Elections

Les élections départementales et régionales auront lieu normalement les dimanches 13 et 20 juin.

Prochains Conseils Municipaux

Le 2 avril à 20h00, salle des 3 Rives (sans public),
Le 7 mai à 20h30, salle des 3 Rives.

Dates des prochaines commissions

Le 27 mars à 10h00, Conseil Municipal des Enfants, salle sous la mairie. A l'issue les jeunes conseillers recevront leurs écharpes.

10 avril à 14h30, Commission Tourisme salle du conseil de la Mairie.

Conseillers présents: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Fabienne Caillaud, Eric Frouin, Annie Buffeteau, Daniel Lièvre, Christia Marsaud, Adeline Gaboriau, Romain Busque, Katia Lmouden, Stéphanie Arrouet et Johann Ducept.
Excusés : Jean-Luc Dothée et Claire-Héloïse Niogret.



Un généalogiste sur la commune.

Après de nombreuses années dans le monde de l'entreprise et de l'artisanat, Daniel Perez s'est dirigé vers la généalogie. Vous pouvez vous rapprocher de lui pour percer le mystère de vos origines. Rompu à l'exercice, il remonte facilement à 10/13 générations ; son record : une filiation remontant au III^{ème} siècle. Equipé d'outils professionnels il saura pimenter ses recherches de petits détails sur les patronymes, les lieux d'habitation, les métiers, les familles qui se croisent et se recroisent plusieurs décennies après.

Contact : dp.genealogie@gmail.com – 06 49 45 61 47

